

Comptes annuels

Association des Hautes Terres

Communauté des Communes

48310 FOURNELS

Exercice clos le : 31/12/2019

SAS SUD EXPERT CONSEIL 48

3 rue du Torrent

Tél : 04.66.49.10.13

Fax : 04.66.49.25.90

48000 MENDE



Bilan Association Medico Social

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement	14 724	11 071	3 653	0,17	5 125	0,24
Frais de recherche et développement	19 741	19 721	20	0,00	85	0,00
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	612 946	479 915	133 031	6,12	120 808	5,76
Autres immobilisations corporelles	207 945	164 023	43 921	2,02	64 434	3,07
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	5 100		5 100	0,23	5 100	0,24
Prêts	13 063		13 063	0,60	7 031	0,34
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	873 518	674 730	198 788	9,15	202 584	9,66
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	17 604		17 604	0,81	11 634	0,55
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes	121 501		121 501	5,59	141 930	6,77
Créances usagers et comptes rattachés (3)	290 137	16 739	273 398	12,58	285 311	13,61
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	76 358		76 358	3,51	31 460	1,50
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	1 483 154		1 483 154	58,23	1 422 107	67,82
Charges constatées d'avance	2 873		2 873	0,13	1 844	0,09





ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (III)	1 991 627	16 739	1 974 887	90,85	1 894 285	90,34
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des emprunts (V) Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 865 145	691 469	2 173 676	100,00	2 096 869	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.





PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS PROPRES:				
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 000	0,28	6 000	0,29
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluation				
RESERVES:				
Excédents affectés à l'investissement	336 835	15,50	258 438	12,32
Réserves de compensation	651 264	29,95	641 381	30,59
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	1 800	0,08	1 800	0,09
Autres réserves				
REPORT A NOUVEAU:				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	256 391	11,80	270 117	12,88
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-58 362	-2,67	-58 362	-2,77
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-174 654	-8,02	-40 105	-1,90
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-7 968	-0,35	-7 968	-0,37
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-47 091	-2,15	-59 994	-2,85
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 086	1,06		
PROVISIONS REGLEMENTEES:				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	93 222	4,29	104 214	4,97
Réserves des plus-values nettes d'actif	56 118	2,58	56 118	2,68
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL (I)	1 136 643	52,29	1 171 640	55,88
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques	138 077	6,35	111 864	5,33
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	138 077	6,35	111 864	5,33
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement	172 771	7,95	180 558	8,61
. Sur autres ressources	1 043	0,05	1 043	0,05
DETTES (3) :				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	136 373	5,27	135 980	5,48
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	205 015	9,43	136 331	5,50
Dettes fiscales et sociales	313 789	14,44	290 313	13,85
Autres (5)	69 964	3,22	69 139	3,30
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	898 956	41,35	813 365	38,79
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	2 173 676	100,00	2 096 869	100,00





PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u> Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre		
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>		
(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs. (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques. (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement. (4) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an : (5) Dont fonds des mineurs protégés :		



COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	75 536		75 536	100,00	71 385	100,00	4 151	5,81
Montants nets produits d'expl.	75 536		75 536	100,00	71 385	100,00	4 151	5,81
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Dotations et produits de tarification			2 918 509	N/S	2 884 493	N/S	34 016	1,18
Subventions d'exploitation								
Dons			15 154	20,06	15 111	21,17	43	0,28
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
Autres produits			109	0,14	359	0,50	-250	-59,63
Reprise de provisions								
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 933 772	N/S	2 899 963	N/S	33 809	1,17
Total des produits d'exploitation (I)			3 009 308	N/S	2 971 348	N/S	37 960	1,28
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			5 923	7,84	5 611	7,86	312	5,56
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			5 923	7,84	5 611	7,86	312	5,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion					1 232	1,73	-1 232	-100,00
Sur opérations en capital			3 744	4,96			3 744	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			18 240	24,15	20 564	28,81	-2 324	-11,29
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			9 787	12,96	11 006	15,42	-1 219	-11,07
Total des produits exceptionnels (IV)			31 771	42,06	32 801	45,95	-1 030	-3,13
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			3 047 001	N/S	3 009 760	N/S	37 241	1,24
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-47 091	-62,33	-59 994	-84,03	12 903	21,51
TOTAL GENERAL			3 094 092	N/S	3 069 754	N/S	24 338	0,79
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières			208 110	275,51	198 877	278,60	9 233	4,64
Variation de stock marchandises et matières premières			-5 970	-7,89	-1 082	-1,51	-4 888	-451,75
Autres achats non stockés			253 408	335,48	240 957	337,55	12 451	5,17
Services extérieurs			310 940	411,64	302 965	424,41	7 975	2,63
Autres services extérieurs			91 873	121,63	102 114	143,05	-10 241	-10,02
Impôts, taxes et versements assimilés			154 822	204,96	114 449	160,33	40 373	35,28
Salaires et traitements			1 500 598	N/S	1 489 790	N/S	10 808	0,73
Charges sociales			471 925	624,77	538 553	754,43	-66 628	-12,36
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								
Dotations aux amortissements			69 680	92,25	58 757	82,31	10 923	18,59





COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux provisions	26 213	34,70	15 596	21,85	10 617	68,08
Autres charges	967	1,28	2 592	3,53	-1 625	-62,68
Total des charges d'exploitation (I)	3 082 566	N/S	3 063 567	N/S	18 999	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 005	1,33	1 389	1,95	-384	-27,64
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	1 005	1,33	1 389	1,95	-384	-27,64
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 248	9,60			7 248	N/S
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 000	2,65	3 600	5,04	-1 600	-44,43
Total des charges exceptionnelles (IV)	9 248	12,24	3 600	5,04	5 648	156,89
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	1 274	1,69	1 198	1,68	76	6,34
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	3 094 092	N/S	3 069 754	N/S	24 338	0,79
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	3 094 092	N/S	3 069 754	N/S	24 338	0,79
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						





Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement 99-01 du CRC relatif à la réglementation comptable des associations,
- l'instruction DGAS du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires,
- l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.
- le P.C.G. 2016-07
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, l'entité applique la nouvelle réglementation comptable relative à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs issue des règlements du CRC-2002-10 du 12 décembre 2002.

Une des modifications instaurées par cette réglementation est la méthode d'amortissement dite par composant.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour renouvellement des immobilisations (compte 142)

Conformément à la réglementation comptable (avis CNC 2007-05 et instruction M22), elles correspondent à des fonds affectés par le financeur à l'acquisition d'immobilisations et visant à





réduire l'impact de ces investissements au compte de résultat. Ces provisions sont constituées lors de versements de fonds ponctuels par les financeurs, spécifiquement à cet effet.

De manière dérogatoire, afin de présenter des comptes reflétant une image fidèle, elles peuvent être constituées par affectation de sommes provenant d'autres comptes issus de la gestion contrôlée, lorsque des projets d'investissement, validés par les financeurs, prévoient le financement par ces fonds et leur reprise au compte de résultat.

Modalités de reprise : ces provisions font l'objet de reprises échelonnées au compte de résultat au même rythme que les amortissements et/ou frais financiers relatifs aux biens auxquels elles se rapportent.

Provisions réglementées : réserves pour plus-values nettes d'actif (compte 1486).

En vertu de l'arrêté du 12 novembre 2008, les établissements médico-sociaux sont autorisés à constituer une provision règlementée égale au montant des plus-values réalisées sur les cessions de biens issus de l'actif immobilisés ou de l'actif circulant. Cette provision vise à renforcer le fonds de roulement des établissements.

Provisions pour risques et charges

Une nouvelle définition des passifs modifie substantiellement les principes de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces nouvelles règles sont applicables aux comptes des exercices clos à compter du 1er janvier 2002.

- Provision pour départ en retraite

Le montant inscrit au bilan s'élève à la somme de 138 077 €. La provision est dotée en totalité.

Le montant a été déterminé par un logiciel spécifique en prenant pour hypothèse de calcul sur l'exercice 2019 : le départ volontaire des salariés à 62 ans entraînant les cotisations sociales et fiscales.

Le montant a été déterminé en prenant pour hypothèse de calcul :

- le départ volontaire des salariés à l'âge légal,
- un taux de charges sociales de 40% pour les non cadres et 60% pour les cadres,
- un taux d'actualisation de 1,2%,
- un taux de rotation de 1%.

Résultat sous contrôle des tiers financeurs

Les résultats en instance d'affectation sont comptabilisés dans des comptes 115 « Résultat sous contrôle des tiers financeurs » année par année.

Rémunération des dirigeants

Rémunération allouée aux membres :

- Des organes d'administration : néant,
- Des organes de direction : cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Effectif

Le nombre d'équivalent temps plein sur l'ensemble de l'association s'élève à 64 au 31/12/2019.





Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

La crise sanitaire liée au COVID – 19 est un évènement postérieur au 31 décembre 2019. Cet évènement n'a donc pas impacté le bilan et le compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Les conséquences attendues en 2020 sur activité médico social de notre association auront peu d'impact.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été dans l'ensemble, modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Sur l'exercice 2019, l'économie de charges résultant du dispositif d'exonération des cotisations sociales ZRR, s'est élevée à la somme de 24 794 €, comptabilisée au crédit des charges de personnel.





Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	14 724		
Autres immobilisations incorporelles	19 497		244
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	560 777		58 820
Autres installations, agencements, aménagements	12 755		
Matériel de transport	41 975		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	158 026		789
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	773 533		59 609
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	5 100		
Prêts et autres immobilisations financières	7 031		6 032
TOTAL	12 131		6 032
TOTAL GENERAL	819 884		65 885

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			14 724	
Autres immobilisations incorporelles			19 741	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		6 651	612 946	
Autres installations, agencements, aménagements			12 755	
Matériel de transport			41 975	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 601	153 214	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		12 252	820 890	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			5 100	
Prêts et autres immobilisations financières			13 063	
TOTAL			18 163	
TOTAL GENERAL		12 252	873 518	





Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	9 599	1 472		11 071
Autres immobilisations incorporelles	19 411	310		19 721
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	439 969	46 597	6 651	479 915
Installations générales, agencements divers	10 091	479		10 570
Matériel de transport	28 517	5 655		34 172
Matériel de bureau, informatique, mobilier	109 714	15 168	5 601	119 281
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	588 291	67 899	12 252	643 938
TOTAL GENERAL	617 301	69 681	12 252	674 730

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	1 472				
Autres immobilisations incorporelles	310				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 597				
Installations générales, agencements divers	479				
Matériel de transport	5 655				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 168				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	67 899				
TOTAL GENERAL	69 681				





Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	160 332	7 248	18 240	149 341
TOTAL Provisions réglementées	160 332	7 248	18 240	149 341
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	111 864	26 213		138 077
TOTAL Provisions	111 864	26 213		138 077
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	16 739			16 739
TOTAL Dépréciations	16 739			16 739
TOTAL GENERAL	288 936	33 461	18 240	304 157
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		26 213 7 248	18 240	





Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 063		13 063
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	16 739	0	16 739
Autres créances clients	273 398	273 398	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	76 358	76 358	
Charges constatées d'avance	2 873	2 873	
TOTAL GENERAL	382 430	352 628	29 802
Montant des prêts accordés dans l'exercice	6 032		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	22 041	11 311	10 730	
Emprunts et dettes financières divers	114 332	114 332		
Fournisseurs et comptes rattachés	205 015	205 015		
Personnel et comptes rattachés	130 195	130 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156 536	156 536		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	1 274	1 274		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	25 783	25 783		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	69 964	69 964		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	725 142	714 411	10 730	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 912			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				





Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	74 191
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	74 191

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 926
Dettes fiscales et sociales	183 739
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	217 665

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 873	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 873	0





KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42 rue du Docteur Théodor Mathieu
CS 93428
12034 Rodez Cédex 9
France

Téléphone : +33 (0)5.65.77.21.60
Télécopie : +33 (0)5.65.77.21.70
Site internet : www.kpmg.fr

Association des Hautes Terres

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Association des Hautes Terres
Route d'Albaret le Comtal
48310 FOURNELS
Ce rapport contient 26 pages
Référence : SN/PL

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z.
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42 rue du Docteur Théodor Mathieu
CS 93428
12034 Rodez Cédex 9
France

Téléphone : +33 (0)5.65.77.21.60
Télécopie : +33 (0)5.65.77.21.70
Site internet : www.kpmg.fr

Association des Hautes Terres

Siège social : Route d'Albaret le Comtal
48310 FOURNELS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de l'Association des Hautes Terres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association des Hautes Terres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Association des Hautes Terres
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
17 juillet 2020

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rodez, le 17 juillet 2020

KPMG S.A.

Perrine Lahaix
Commissaire aux comptes